

# CHAPITRE V.—STATISTIQUES VITALES\*

## SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. POPULATION ET RÉSUMÉ DES STATISTIQUES VITALES.....	134	SECTION 5. MARIAGES ET DIVORCES.....	179
SECTION 2. NAISSANCES.....	144	Sous-section 1. Mariages.....	179
SECTION 3. DÉCÈS.....	158	Sous-section 2. Dissolutions de mariage (divorces).....	185
Sous-section 1. Mortalité générale.....	159	SECTION 6. STATISTIQUES VITALES DU YUKON ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.....	185
Sous-section 2. Mortalité infantile.....	166	SECTION 7. MALADIES TRANSMISSIBLES..	186
Sous-section 3. Mortalité puerpérale.....	173		
SECTION 4. ACCROISSEMENT NATUREL....	175		

Un bref exposé historique des premiers relevés de statistiques vitales au Canada a paru aux pp. 105-106 de l'Annuaire de 1940. La collaboration des provinces à la réunion de statistiques comparables a été finalement obtenue à la suite de la création du Bureau Fédéral de la Statistique, en vertu de la loi de la statistique de 1918. De 1921 à 1925, les statistiques vitales réunies par le Bureau étaient comparables pour toutes les provinces sauf le Québec. Depuis le 1er janvier 1926, le Québec fait partie du territoire d'enregistrement. Les statistiques vitales de toutes les provinces sont sur le même pied à compter de cette date.

Les principaux tableaux du résumé et des sections 2-5 renferment les statistiques des neuf provinces. La section 6 contient celles du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest; les raisons de cette séparation sont données à cet endroit.

La section qui traite des maladies transmissibles, à la fin du chapitre, paraît pour la première fois.

**Classement des statistiques vitales.**—Jusqu'à ces derniers temps, toutes les statistiques vitales étaient classées selon le lieu de l'événement. En 1944, toutefois, le classement des naissances et des décès selon le lieu de domicile a commencé, les naissances étant classées suivant le domicile de la mère. Un certain nombre de tableaux spéciaux ont été dressés selon le lieu de domicile quelques années auparavant; les chiffres de 1941-44 des tableaux 2 à 5 sont inscrits suivant le domicile. Dans tous les autres tableaux du chapitre, seuls les chiffres de 1944 sont répartis selon le domicile, sauf aux tableaux 11, 23 et 28, qui s'appliquent aux centres urbains. Les sous-titres et renvois des tableaux indiquent clairement la nature du classement.

Quant à plusieurs chiffres et taux des provinces, le nouveau classement peut créer des différences relativement légères. Mais en ce qui concerne les localités particulières, les différences peuvent revêtir une importance beaucoup plus considérable. En de tels cas, les chiffres de chaque année à compter de 1941 ne sont pas comparables aux moyennes quinquennales des années antérieures.

### Section 1.—Population et résumé des statistiques vitales

**Population selon le sexe et l'âge.**—Pour calculer plusieurs taux de statistiques vitales, il importe de connaître chaque année non seulement la population totale mais aussi sa répartition selon le sexe et l'âge. Jusqu'ici, les calculs faits d'après ces renseignements se sont limités aux années voisines de chaque recensement. Il était supposé que la répartition selon le sexe et l'âge plus de deux ou trois ans avant ou après chaque recensement entraînait trop d'inexactitudes. D'un autre

\* Ce chapitre a été révisé par J. T. Marshall, chef de la Branche des Statistiques vitales, Bureau Fédéral de la Statistique. Une liste des publications de cette branche paraît au chapitre XXXII, section 1, sous l'en-tête "Population"